

Ecole d'Isle Saint Georges

PROCES VERBAL du Conseil d'École
Jeudi 3 novembre 2016

Présents :

<u>Municipalités</u>	Mme Rousseil, Mr Lemire
<u>Enseignantes</u>	Mme Bellot-Egea, Mr Langlade, Mme Yvorel
<u>Parents d'élèves</u>	Mme Nouffert, Mme Castaing, Mme Fernandez

Excusés : Mr Leleu (IEN), Mme Betes,

OUVERTURE DE SÉANCE : 18H FIN DE SÉANCE: 20H

I. BILAN DE L'ÉLECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES ET PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

TPS-PS-MS-GS: Mme Bellot-Egéa
CP-CE1-CE2 : Mme Demiautte en congé maternité jusqu'au 13 mars remplacée par Mr Langlade

CM1-CM2 : Mme Yvorel, directrice de m'école

Un décloisonnement des élèves de GS dans la classe de CM est organisé à raison de 1h15 tous les jours sauf le mercredi de 9h à 10h15.

Les GS seront en décloisonnement avec les CP-CE1 tous les jeudis à 10h45 durant le cycle piscine (du 8 décembre au 7 avril) pour des rituels en anglais, de l'EPS et des ateliers philo.

Mme Yvorel rappelle qu'elle n'a pas de décharge de direction hebdomadaire (10 jours de décharge répartis dans l'année lui sont attribués) et qu'en conséquence les demandes administratives émanant des parents d'élèves (édition de certificat de scolarité, distribution de documents des associations etc ...) ne peuvent pas être faites du jour pour le lendemain et seront traitées dans le délai de la semaine.

PRÉSENTATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 9 octobre dernier.

Résultats: 91 électeurs 64 votants dont 13 blancs ou nuls soit 70,33 % de participation. Ont été élus :

Titulaires : Mme Castaing (tête de liste), Mme Fernandez, Mme Nouffert

Suppléants : Mme Robert, Mme Holcher

II. EFFECTIFS

RENTREE 2016-2017 : EFFECTIF

A la rentrée, l'effectif était de 60 élèves, une nouvelle arrivée prévue le 7/11/16 ce qui porte l'effectif à 61 élèves.

TPS-PS-MS-GS				CP-CE1- CE2			CM1-CM2	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	10	7	10	6	7	5	8	6
29				18			14	

PREVISIONS EFFECTIF RENTREE 2017-2018

L'effectif serait de 59 élèves (6 départs en 6^{ème} et 4 arrivées).

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	4	10	7	10	6	7	5	8
23				23			13	

III. ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement des écoles a été révisé, notamment afin de prendre en compte les changements d'horaires et les modalités de communication enseignants/parents ont été précisées.

Le nouveau règlement a été voté à l'unanimité.

IV. SECURITE DES LOCAUX ET DES PERSONNES

L'exercice d'évacuation incendie a été réalisé le lundi 26 septembre. Le signal sonore (corne de brume) a été entendu dans les classes et les élèves ont évacué l'école en moins d'une minute.

Le PPMS a été revue pour l'année scolaire 2016/2017. Les risques identifiés sont les suivants :

- risques naturels: séisme et inondation,
- aucun risque technologique
- risque attentat et intrusion extérieure

En cas de risques naturels, le signal sonore retenu est le sifflet, les élèves de la classe de maternelle restent dans leur classe et ceux des 2 autres classes se regroupent dans la salle de motricité. En cas de risque attentat et intrusion, le signal retenu est le tambourin, tous les élèves restent dans leur classe respective.

En cas d'évacuation qui ne peut se faire qu'à la demande des autorités, le lieu retenu est la salle des Gravettes.

Un exercice PPMS a été réalisé le mardi 18 octobre (type risques naturels). 2 autres exercices devront être réalisés durant l'année scolaire dont 1 de type attentat et intrusion. Pour rappel, un guide à l'usage des parents est disponible sur le site Eduscol (Cf. note d'informations de rentrée).

Les enseignants demandent à la mairie l'avancement concernant la sécurisation des entrées / sorties par la mise en place d'un portail fermant à clef et de l'installation d'une sonnette et d'un système d'ouverture à gâchette.

La mairie envisage un nouveau portail pour l'accès handicapé avec un tel système (travaux prévu dans l'agenda d'accessibilité sur 6 ans).

Il est demandé s'il est possible d'avancer le programme de ces travaux. En attendant la mairie propose un cadenas, l'équipe enseignante souligne que cela perturberait le fonctionnement de l'école pendant le temps de classe.

V. TRAVAUX

PROJET DE RENOVATION DE LA CLASSE MATERNELLE

Mr Lemire annonce que le projet de rénovation est envisagé pour 2019, il s'est rapproché du service d'ingénierie d'aides aux communes du Conseil Départemental pour essayer d'obtenir un avant-projet chiffré et connaître les aides financières possibles.

MISE AU NORME HANDICAPS DES ACCES DE L'ECOLE

Prise en compte dans l'agenda d'accessibilité programmée de toute la commune dont les programmations de travaux, sur 6 ans, ont été chiffrées (71 150€ HT), planifiées et votées en conseil municipal.

Concernant l'école le montant prévisionnel des travaux est de 25 300€ HT. Certains travaux sont prévus cette année (plutôt les accès extérieurs), d'autres comme la sonnette et le cheminement en 2021.

PROJET D'EXTENSION DU BUREAU DIRECTION

Pour l'instant la réalisation de ce projet n'est pas programmée et ne fait pas partie des priorités.

VI. TEMPS PERISCOLAIRE

ORGANISATION DES TRANSITION DES DIFFERENTS TEMPS DES ELEVES.

Mme Yvrel demande à ce que soit renforcé la vigilance des adultes sur les moments de transition (TAP/garderie et que les enfants soient sous la surveillance effective d'un adulte. Il en est de

même pour la transition école/TAP) et que les horaires de retour cantine soient respectés.

Le passage aux toilettes des maternelles avant la cantine se fait dehors. Les parents d'élèves demandent si en période de grand froid, une solution alternative serait envisageable? Les enfants sont habillés et il n'est pas envisageable de faire passer 29 élèves aux toilettes de la classe de maternelle.

Mr Lemire indique que le service de restauration scolaire n'est pas une obligation pour la commune et lui coûte bien plus cher qu'elle ne le fait payer aux parents.

Il n'est plus admissible que de nombreux parents ne s'inscrivent pas dans les délais et que le secrétariat passe du temps à les relancer. A l'avenir les enfants non inscrits dans les délais ne mangeront pas à la cantine scolaire.

Concernant la cantine, des parents peuvent être convoqués par la mairie pour régler des problèmes de comportement.

TAP

Les parents d'élèves demandent s'il est possible de connaître l'emploi du temps des TAP : le programme des TAP est en ligne sur le site internet de la mairie.

VII. VISITE MEDICALE

Un nouveau décret en vigueur précise que les infirmières scolaires n'effectueront plus la visite de santé qui se déroule en GS et renvoie les parents vers leur médecin traitant pour la visite médicale obligatoire des 6 ans. Ce décret précise également qu'il n'y a aucune obligation pour la visite faite en cours d'année de CE2. Toutefois, Marie-France Da Silva infirmière scolaire rattachée au collège de Cadajac continuera les bilans CE2.

VIII. INFORMATIQUE

Classe mobile : les 8 ordinateurs ont été vérifiés par Mr Montignac et sont en état de fonctionnement / 1 seul est définitivement HS

L'ordinateur des enseignants est toujours vérifié.

Des ordinateurs ont été récupérés pour remplacer l'ordinateur défaillant.

TBI : Internet ne fonctionne plus depuis le changement de modem.

Le déplacement du TBI dans les classes est impossible de part le manque de place et nécessite une reconfiguration à chaque déplacement. Il est actuellement en salle de jeux, son utilisation est limitée par les activités de motricité de 10h50 à 11h20 et de 9h à 9h30 et la sieste des PS.

M. le Maire rappelle que le TBI déplaçable a été la solution retenue, en concertation avec les enseignants de l'époque, au moment de son acquisition.

Il n'est pas envisageable d'installer un TBI par classe. La commune réfléchit donc à l'éventualité de fournir 2, voire 3 vidéoprojecteurs en substitution du TBI pour les classes dans lesquelles il ne serait pas installé. Solution à tester au préalable par le personnel enseignant avec le vidéoprojecteur de la Mairie.

IX. PROJETS PEDAGOGIQUES MENES DANS LE CADRE DU PROJET D'ECOLE

Projet intercycles : réalisation de films d'animation qui seront présentés lors du spectacle de fin d'année. Ces activités seront l'occasion de décroisement entre les classes.

Classe de maternelle

Un comité de lecture va être mis en place sur le thème du voyage en collaboration avec deux classes de maternelle d'Ayguemorte. Une rencontre est prévue autour d'ateliers sur les albums.

Classe CP-CE1-CE2

Deux projets s'articulent : un élevage de phasmes et une correspondance scolaire avec une classe de CP-CE1 dans les Landes qui élève aussi des phasmes (2 échanges par période)

Classe CM1-CM2

Fête du livre : les deux classes d'élémentaire assisteront à une lecture spectacle le 9 novembre sur le thème du Japon, par la compagnie des Délivres de mots.

Projet Hygiène et santé : Mme Da Silva (infirmière scolaire) interviendra dans le cadre du programme des sciences (les modalités et thèmes sont en cours de définition)

Défi math : inscription à un défi math national Euréka (finale en dernière période)

Projet : Histoire et archéologie en lien avec Mme Jeantaud (projet en cours d'élaboration)

EMC : Intervention de la CCM sur la sensibilisation des dangers internet le 8/11 Et de la MAE sur le harcèlement le 23/11

Piscine : le cycle piscine pour les élèves de CE2/CM1/CM2 est prévu les jeudis matins du 8/12 au 6/04

Les parents d'élèves demandent si les parents accompagnateurs sont en nombre suffisants pour accompagner les enfants à la piscine. Un mot a été distribué ce jour aux parents concernés. Pour

chaque sortie, il est nécessaire d'avoir un parent accompagnateur et un parent « remplaçant » en cas d'indisponibilité de dernière minute du premier.

Liaison école / collège : des rencontres enseignants du primaire et enseignants de 6ème ont eu lieu début octobre au collège de Cadaujac avec pour objectif d'établir une programmation par année pour les matières suivantes : Français/Math/ Anglais/Histoire-Géographie

X. DATES DES MANIFESTATIONS A VENIR

Manifestations organisées par l'école (OCCE):

- Noël : les élèves assisteront à une séance cinéma (en lien avec le projet d'école) : programmation en cours de finalisation
- Carnaval : une réflexion doit être menée avec les TAP et l'Isle aux enfants qui participent généralement à cette manifestation pour trouver une formule différente de l'an passé.
- Spectacle de fin d'année : à déterminer, le travail des élèves réalisés lors du projet d'école sur le film d'animation sera exposé à ce moment-là.

Manifestations organisées par l'association des parents d'élèves: L'isle aux enfants

La soirée Halloween, un vide ta chambre le 20 novembre. Un loto est prévu au mois de mars.

XI. USEP

1. ASSOCIATION USEP

Il y a 6 enfants adhérents.

Les sorties hors temps scolaires ne sont pas prises en charge par les enseignantes mais par Mmes Rousseil et Gaboriau.

Sont prévues en novembre des sorties cross, multisports et jeux à courir, escrime en février, une journée famille en juin.

2. SORTIES

Les enseignantes envisagent de participer aux sorties suivantes

– **classe de Mme Bellot Egéa :**

Jeux et danses traditionnels au mois de mars.

Jeux coopératifs le 12 avril Arveyres.

Activités physiques de pleine nature le 8 juin

– **classes de Mme Yvorel et Mr Langlade:**

Défi athlétisme en janvier

Semaine du handball en janvier

Rencontre gymnastique le 22 mars

Le p'tit tour au mois de mai

XII. BILAN FINANCIER DE L'ÉCOLE

1/ la mairie qui met à disposition :

- un budget de **4700€** pour l'achat du matériel de classe (crayons, colles, cahiers, manuels et fichiers...) et fournitures administratives (papier, ...). A ce jour, il reste 0 euros.
- une somme de **1700 €** annuelle pour aider au financement de transports. A ce jour il reste 0€

Pour la rentrée prochaine, la liste de fournitures de rentrée demandée aux familles risque d'être plus conséquente car de nombreux manuels scolaires sont à changer à cause des changements de programme.

Un chiffrage des manuels restant à changer va être réalisé et transmis à la mairie pour aide à la décision. Mr le Maire rappelle que la prise en charge actuelle par la commune d'une partie des fournitures, des manuels scolaires et des transports est une volonté politique et non point une obligation.

2/ la coopérative OCCE:

Bilan de l'année 2015/2016 :

Les comptes ont été vérifiés par des parents volontaires et validés. Aujourd'hui sur le compte il y a : 3263,52€

Pour l'année scolaire 2016/2017

Nous avons récolté 708€ pour les cotisations des familles de début d'année. Pour comparaison, l'an dernier ce montant s'élevait à 664€. Nous remercions toutes les familles pour leur participation.

La coopérative scolaire prévoit de financer les sorties scolaires ainsi que certains transports, l'achat des livres du comité de lecture de la

maternelle, du tissu pour la fabrication de sacs réalisés par Mme Castaing pour les enfants de maternelle.

Tarif des photos : nous avons été contraints d'augmenter les tarifs des photos de classe suite à l'augmentation des tarifs du photographe

Sandrine Yvorel
Présidente

Stéphanie BELLOT-EGEA
Secrétaire